



POINT COVID19

COMPTE RENDU de l'audio conférence du 31 mars

Audio conférence informelle CHSCT/OS avec la direction

Un message intersyndical CGT – FO – SOLIDAIRES des sections de l'Essonne a été envoyé au Directeur avant la séance. Les questions ou demandes exprimées étaient les suivantes :

- pour tous les nouveaux services contaminés, demande de fermeture des sites dès lundi 30 mars jusqu'à nettoyage profond / désinfection des locaux.
- le protocole de nettoyage a-t-il été validé par la médecine de prévention ?

Réponses et informations données par la direction :

PLAN SANITAIRE

38 cas déclarés ou suspectés, aucun agent n'est hospitalisé.

> Direction :

- Poursuite des actions de décontamination pour les sites précédemment actés en audio conférence.
- **Pour les nouveaux sites ou ceux pour lesquels les décisions n'avaient pas encore été arrêtées :**

MASSY : nettoyage jeudi 2 avril, site fermé pour la journée

ARPAJON : nettoyage mercredi 1^{er} avril, site fermé pour la journée

EVRY:

- SIE et Trésorerie municipale d'Evry : sans objet, les agents ayant été absents du service longtemps avant d'être malades.
- Direction : le collègue n'était pas dans les services

PALaiseau :

- SPL : 1 agent malade, pas de précision
 - pas de suite au signalement du SIE ?
- Nous réinterrogerons la direction.

CGT : Quel est le suivi des agents malades déclarés ou suspectés ?

Médecine de prévention (MDP) et RH : La médecine de prévention assure le suivi de ces agents, soit par téléphone, soit par mail rapide, dans un contexte rendu très difficile (beaucoup de demandes). Elle est en lien quotidien avec la RH qui a contacté tous les agents malades et joignables jusqu'en fin de semaine dernière.

Nous invitons ces agents à communiquer avec le MDP et la RH sur l'évolution de leur santé autant que possible. Ce suivi permet non seulement qu'ils ne soient pas isolés dans ce moment, mais aussi de prendre toutes les mesures nécessaires pour eux-mêmes, pour les agents « contacts » et également les locaux des sites concernés.

La communication d'un téléphone et d'un mail perso est également nécessaire à ce suivi.

CGT : Comment les agents son-ils informés, à la fin de la période de quatorzaine, de leur reprise d'activité si en PCA voire en roulement sur site ?

Direction : Ils en sont informés par la RH, et sont contactés par leur chef de service (CDS) pour l'activité professionnelle. (Ils peuvent également se manifester auprès de leur CDS).

CGT : Nous avons exprimé une demande d'agents de communication plus régulière des CDS auprès d'eux, quel que soit leur statut, afin qu'ils soient informés de la situation de leur service.

Direction : Ce sera rappelé aux CDS, mais c'est aussi à double sens, l'agent pouvant contacter son CDS.

CGT : Comment s'organise la suite des procédures RH en cette période, selon que l'on est malade, en quatorzaine, confinés, etc... ?

MDP : 3 situations distinctes

> **Agent malade** : s'il est en arrêt de maladie, à la fin de son arrêt de travail, il doit contacter la MDP qui décidera de son retour dans les services s'il peut reprendre le travail, ou son maintien en ASA selon l'état de santé qu'il communiquera au MDP. Idem pour l'agent malade qui pourrait être en ASA.

La CGT demande que tous les agents qui ont été malades, déclarés ou suspectés COVID 19, qu'ils aient été en arrêt maladie ou en ASA, soient maintenus en ASA jusqu'à la fin du confinement.

> **L'agent en ASA « médicale »** (personnes fragiles) : ils restent en ASA jusqu'à la fin du confinement.

> **Agent « contact » en ASA / quatorzaine** : à la fin de sa période de quatorzaine, il reprend le travail s'il n'est pas malade, sinon il contacte le MDP.

Précision syndicale / rappel : les agents empêchés pour garde d'enfant(s) sont en ASA jusqu'à la fin du confinement, de même que les agents non empêchés mais qui ne sont pas affectés sur des missions prioritaires.

Réponses protocole de nettoyage

Il a été validé par le médecin de prévention qui attend néanmoins d'avoir connaissance des produits utilisés, ce que la direction a noté et assurera avec une demande de précision au prestataire.

A notre demande, la direction nous a expliqué les modalités d'intervention : une équipe du prestataire vient sur site, pulvérise le produit désinfectant dans tous les locaux, et fait un nettoyage plus approfondi des points de contacts.

CGT : Nous avons posé la question des digicodes extérieurs des bâtiments ?

Pour être efficace, il faudrait un nettoyage à chaque passage, ce qui n'est pas possible à mettre en œuvre. Néanmoins, des lingettes désinfectantes sont envoyées sur les sites et pourront être utilisées dans ce cadre par les agents.

Nous avons indiqué qu'au vu du désagrément des fortes odeurs liées à l'application de ces produits désinfectants, la recommandation de fermeture sur la journée était nécessaire : la direction a validé et va communiquer en ce sens.

EVOLUTION du PCA

CGT : Combien d'agents sont en missions prioritaires en présentiel (en roulement dans leur service) ?

Direction : 11 % (13 % le 27 mars), par extension du télétravail et travail à distance sur missions prioritaires

CGT : en télétravail ?

Direction : 19 % (soit un peu plus de 200 agents ; 165 la semaine dernière en missions prioritaires sur un total de 233 agents en télétravail).

QUESTION COMPLEMENTAIRE

CGT : Es-il prévu une réduction des RTT pour les agents placés en ASA ? (prévu par les textes actuels)

Direction : Effectivement prévu mais en attente des informations ou décisions nationales sur ce point.

Prochaine conférence téléphonique CHSCT/OS vendredi 31 mars 2020 à 14H